

PROCES-VERBAL
de la
séance ordinaire du mardi 5 octobre 2021

Présidence: Jacques Tschudin, 1^{er} Vice-Président

Ouverture: 20h00

Appel: 39 membres présents, 14 membres excusés, 2 membres non excusés

Excusés
Philippe Anderegg
Damien Bidlingmeyer
Philippe Blaser
Paul Brandsma
Garry Gaberel
Samuel Gueissaz
Anita Islami
Olivier Paley
Dominique Perren
Catherine Safi
David Savelli
Christian Scaiola
Lucia Suva
Nicolas Walter
Non excusés
Poona Mashoor
Valeria Mozzetti Rohrseitz

Le quorum est atteint: 71%

Ordre du jour

Assermentation.

- 1- Procès-verbal de la séance du 7 septembre 2021.
- 2- Communications du premier Vice-Président.
- 3- Communications de la Municipalité – Communiqué N° 2.
- 4- **Dépôt** du Préavis 2021-2026/N° 11 – Demande de crédit d'étude relatif à la mise en séparatif des eaux usées et eaux claires, entre l'avenue Général-Guisan et le chemin du Rosey. *Traité par la Cofin.*
- 5- **Dépôt** du Préavis 2021-2026/N° 13 – Demande de dépenses extrabudgétaires pour l'exercice 2021, dues à la cyberattaque subie par la Commune la nuit du 29 au 30 mai 2021. *Traité par la CoFin.*
- 6- **Motion** «Urgence climatique». Nomination de la commission ad hoc (3 membres PLR – Président, 2 membres PSR, 1 membre V – rapporteur, 1 membre VL).
- 7- **Préavis N° 10 « Arrêté d'imposition 2022 »**. Rapport de la Cofin – Prise de décision.
- 8- **Préavis N° 12 « Audit global de l'administration de Rolle »**. Rapport de la CoFin, Rapport de la CoGest. Prise de décision.
- 9- **Réponse à l'Interpellation** «Demandes d'éclaircissements du parti socialiste de Rolle (PSR) concernant la gestion de crise liée à la « récente » cyberattaque.»

- 10- **Associations** intercommunales:
AIER – SIDERE – Conseil Régional Région Nyon – Enfance Jeunesse ENJEU.
- 11- **Divers** et propositions individuelles.

En ouverture de séance le 1^{er} Vice-Président souhaite la bienvenue à l'assemblée et procède à l'assermentation de M. Nicolas Mivelaz (PLR). Le Conseil est ainsi au complet.

Il fait ensuite voter l'ordre du jour modifié par l'ajout d'un point 10 « Modification de la commission ad hoc du préavis N° 2 Plan lumière » suite à la démission de M. Jean-Pierre Roland et d'un point 11 concernant l'élection du ou de la représentant-e du Conseil intercommunal à la commission du tourisme de la région de Nyon pour la sous-région lac-vignoble. L'ordre du jour modifié est accepté à l'unanimité.

1. Procès-verbal de la séance du 7 septembre 2021

Le procès-verbal est accepté à la majorité, tel que présenté après une modification.

2. Communications du premier Vice-Président

Le 1^{er} Vice-Président attire l'attention des conseillers sur le fond d'écran de sa présentation informatisée qui est une photographie de Rolle datant de 1903.

3. Communications de la Municipalité

Mme Ruchti informe que dans une quinzaine de jours les aménagements de la rue du Temple devraient être mis à l'enquête, rue qui sera ainsi terminée puisque les collecteurs ont été changés il y a quelques années. Ces travaux devaient se coordonner avec la fin des travaux d'Implenia, et c'est le point de départ d'une réflexion plus globale sur le traitement de la mobilité dans le secteur qui va aller jusqu'au rond-point Général-Guisan et la rue des Quatre Communes. Cette réflexion sera prochainement présentée au Conseil.

M. Micello revient sur une question posée en juin 2021 quant au fonctionnement des feux de signalisation de l'avenue de la Gare; en effet, plusieurs pièces étaient défectueuses sans pourtant en empêcher le fonctionnement, et des contrôles suivis d'une réhabilitation du système ont été effectués. Durant la nuit, les feux en position clignotante ont été mis à l'essai de même qu'un relevé de vitesse a été temporairement posé et le résultat a montré des pointes de vitesse à 120 km/h tôt le matin et à 80 km/h à 08h00 du matin, ce qui démontre que si on ne régule pas la vitesse et le trafic dans le quartier on risque des soucis graves. Actuellement les feux deviennent rapidement verts lorsqu'un véhicule s'y présente.

4. **Dépôt du Préavis 2021-2026/N° 11** – Demande de crédit d'étude relatif à la mise en séparatif des eaux usées et eaux claires, entre l'avenue Général-Guisan et le chemin du Rosey. *Traité par la Cofin*

5. **Dépôt du Préavis 2021-2026/N° 13** – Demande de dépenses extrabudgétaires pour l'exercice 2021, dues à la cyberattaque subie par la Commune la nuit du 29 au 30 mai 2021. *Traité par la CoFin.*

6. **Motion** «Urgence climatique». Nomination de la commission ad hoc (3 membres PLR – Président, 2 membres PSR, 1 membre V – rapporteur, 1 membre VL).

Présidente Mme Curti ; Rapporteur M. Rapini ; Membres MM. Keller, Joly, Paquet, Troccoli, Tschudin.

Cette commission est acceptée telle que présentée.

7. Préavis N° 10 « Arrêté d'imposition 2022 ». Rapport de la Cofin – Prise de décision.

Mme Schlup, rapporteur de la Cofin, lit les conclusions du préavis identiques aux conclusions du rapport.

Le 1^{er} Vice-Président ouvre la discussion, mais la parole n'étant pas demandée, il clôt les débats et passe au vote qui montre que le préavis N° 10 est accepté à la majorité.

Le Conseil communal de Rolle

Vu le préavis de la Municipalité du 23 août 2021

Entendu le rapport de la commission des finances chargée d'étudier cet objet

Considérant qu'il a été porté à l'ordre du jour,

Décide

D'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2022 tel que présenté, fixant le taux d'imposition de la Commune à 59,5% selon l'annexe du présent préavis dont il fait partie intégrante.

Le **Préavis N° 10** est accepté à la majorité.

Ainsi délibéré en séance le 5 octobre 2021

8. Préavis N° 12 « Audit global de l'administration de Rolle ». Rapport de la CoFin, Rapport de la CoGest. Prise de décision.

Mme Schlup, rapporteur de la Cofin, lit les conclusions du rapport identiques aux conclusions du préavis puis M. Rapini, rapporteur de la Cogest, lit les conclusions du rapport également identiques aux conclusions du préavis.

Le 1^{er} Vice-Président ouvre la discussion, mais la parole n'étant pas demandée, il clôt les débats et passe au vote qui montre que le préavis N° 12 est accepté à l'unanimité.

Le Conseil communal de Rolle

Vu le préavis de la Municipalité du 6 septembre 2021

Entendu le rapport de la commission des finances et de la commission de gestion chargées d'étudier cet objet

Considérant qu'il a été porté à l'ordre du jour,

Décide

1. D'adopter le préavis et accorde à la Municipalité un crédit de Fr. 120'000.- TTC pour le financement d'un audit global de l'administration.
2. D'autoriser la Municipalité à imputer cette somme sur le compte 1010.562011.
3. D'autoriser la Municipalité à emprunter ce montant en francs suisses auprès de l'établissement financier qui aura offert les conditions les plus avantageuses.
4. D'autoriser la Municipalité à amortir ce montant en une fois sur une année civile, à porter en compte au budget 2022.

Le **Préavis N° 12** est accepté à l'unanimité.

Ainsi délibéré en séance le 5 octobre 2021

9. Réponse à l'interpellation «Demandes d'éclaircissements du parti socialiste de Rolle (PSR) concernant la gestion de crise liée à la « récente » cyberattaque.»

M. Paquet relève que la Commune de Rolle a à disposition 1,5 ETP pour les services informatiques, ce qui correspond aux ETP des communes de même taille; néanmoins dans les autres communes il y a des prestations externes à prendre en compte. On ne sait pas vraiment quels sont les moyens à disposition pour son service informatique. Quel est le budget octroyé pour la rénovation du matériel et à quelle fréquence est-il renouvelé, quel est le budget pour les prestataires externes ? Quelles sont les ressources et le budget ?

Mme Choulât Pugnale prend note de la demande pour y répondre ultérieurement car elle ne dispose pas de toutes les réponses mais elle sait que la commune externalise 170 heures environ par année. Le renouvellement du matériel informatique a été fait il y a environ 2 ans.

M. Joly constate que dans l'interpellation il y a 5 questions et que la réponse de la Municipalité porte sur ces 5 questions. Effectivement, s'il y a des questions complémentaires on peut les imaginer et en discuter encore longtemps pour que la réponse qui s'ensuit amène de nouvelles questions et ainsi de suite. Il faut s'arrêter à un moment donné et prendre en compte ce qui s'est fait, la discussion autour du budget permettant à nouveau de discuter chiffres. Dans un but d'efficience il faut s'en tenir à ce qui est demandé et s'occuper du reste par la suite.

M. Hay, qui faisait partie de la commission ad hoc qui s'est penchée sur le renouvellement de l'informatique, se souvient qu'il avait été longuement discuté en long, en large et en travers des choix informatiques, de l'hébergement et de la cybersécurité. Il invite tous les membres du Conseil à jeter un œil sur ce rapport qui avait été traité avec sérieux.

Le 1^{er} Vice-Président précise qu'il s'agit du préavis N° 36 de la législature précédente, approuvé lors du Conseil du 6 octobre 2019.

M. Bindlingmeyer, au sujet du point 1.5 « Caméras de surveillance » demande si parmi les employés communaux, 1, 2 ou 3 personnes ont été nommées en tant que personnes agréées pour que l'accès aux images leur revienne à elles seules.

Mme Choulât Pugnale confirme que c'est bien entendu prévu ainsi.

M. Founou revient sur la commission ad hoc ayant traité de la structure du service informatique et demande si cette structure interne fera partie de l'analyse et de l'audit.

Mme Choulât Pugnale répond que c'est évident qu'il en soit ainsi pour toute la structure.

10. Modification de la commission du Plan lumière due à la démission de M. Roland.

M. Tschudin se propose de le remplacer, car n'étant plus en charge de la présidence il peut être membre de commissions.

M. Tschudin est élu à la commission à la majorité.

11. Election du représentant du Conseil intercommunal à la commission de Région Nyon pour la sous-région Lac/Vignoble.

Le 1^{er} Vice-Président explique que du fait qu'un office du tourisme est implanté à Rolle, un membre de l'exécutif doit d'office faire partie de la commission; en l'occurrence M. Micello. De plus, chaque sous-région a le droit de nommer un conseiller intercommunal (Mme Suva, M. Tschudin, M. Hay et M. Founou sont les conseillers rollois intercommunaux). Il aimerait pouvoir envoyer un message à Région Nyon comme quoi le conseil communal a nommé l'un des quatre membres comme étant un représentant possible et potentiel de la sous-région dans la commission. Trois des membres n'étant pas forcément intéressés par cette tâche de représentant, M. Tschudin se propose et est élu par applaudissements.

Mme Choulât Pugnale explique qu'il faut 3 représentants. 1 puisque Rolle bénéficie d'un office du tourisme qui est un siège de droit. Ensuite il y a 1 représentant d'un exécutif des communes Lac/ Vignoble (poste pour lequel

il y a déjà des candidats) et enfin il y a 1 représentant du Conseil intercommunal (M. Tschudin pour la commune de Rolle) mais les 10 autres communes risquent de présenter également un représentant.

12. Associations intercommunales

AIER – SIDERE – Conseil Régional Région Nyon – Enfance Jeunesse ENJEU.

Le 1^{er} Vice-Président ouvre la discussion sur les associations intercommunales par l'AIER dont le budget 2022 a été voté.

M. Micello poursuit par le SDIS de l'Etraz dont la séance d'installation des autorités a eu lieu le 29 septembre 2021; elles ont donc pris leurs fonctions.

M. Roland informe que Région de Nyon a fait imprimer un fascicule « 10 ans de programme des transports publics – Bilan 2010-2020 » dans lequel se trouvent beaucoup d'informations. Ces données sont également disponibles sur le site internet.

M. Hay, pour Région Nyon, se fait le relais de M. Walter qui informe que 2 préavis importants ont été déposés: la subvention au Casino-Théâtre de Fr. 140'000.- par an, et la sortie autoroutière d'un montant d'un peu plus de Fr. 900'000.-. M. Walter a pu discuter, en aparté, de la problématique du transport des gymnasiens entre Rolle et Etoy, et il est pessimiste sur une évolution favorable de ce dossier.

Le 1^{er} Vice-Président précise que Mme Ruchti représentera la Commune pour le préavis relatif au Casino et lui-même représentera Rolle pour la question de la bretelle autoroutière.

13. Propositions individuelles et divers

M. Founou demande, au sujet du communiqué de la Municipalité sur le budget des subventions pour les vélos électriques qui est épuisé, si les subventions restent valables ou non. Et par rapport au programme de législature, est-ce que la Municipalité connaît la date à laquelle elle communiquera sur ce programme ?

Mme Choulât Pugnale confirme que le compte de subvention pour les vélos électriques est épuisé. Il y a donc une liste d'attente et les subventions reprendront dès le 1^{er} janvier 2022 puisqu'une ligne budgétaire y est consacrée. Quant au programme de législature, les grandes lignes en sont écrites; il faut toutefois encore le mettre en page et il devrait pouvoir être présenté lors du Conseil de novembre ou celui de décembre.

M. Founou pense qu'il serait utile de préciser sur la page internet dédiée aux subventions pour les vélos électriques ce qui vient d'être expliqué.

M. Hay demande que les noms de fichiers sur l'extranet soient constants et identiques dans leur formulation, ceci afin qu'ils soient répertoriés de manière plus pratique.

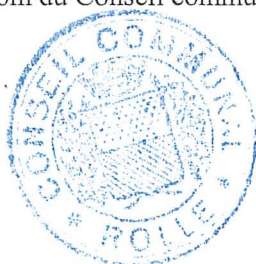
Mme Bermejo Dubois, au sujet des mêmes documents disponibles sur l'extranet, aimerait des dossiers zippés plutôt que des documents individualisés. Elle demande également que le format pdf utilisé permette des recherches. Elle remercie le 1^{er} Vice-Président de sa disponibilité et de sa présidence aux séances et au dépouillement.

Le 1^{er} Vice-Président clôt la séance à 20h45.

Au nom du Conseil communal



Jacques TSCHUDIN
1^{er} Vice-Président



VU PAR LE PRÉFET

le: 20 novembre 2021



Violaine CHERPILLOD
Secrétaire

